

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOCAL

2025

Hauts-de-France

Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap

Hauts-de-France

Trois questions à **Isabelle Chavot**, directrice territoriale handicap du FIPHFP pour les Hauts-de-France



Vingt ans après la loi de 2005, quel regard portez-vous sur son impact dans la Fonction publique et dans votre région ?

20 ans après la mise en œuvre de la loi de 2005, et la création du FIPHFP, il est à noter l'effort réalisé par nos employeurs visant à l'atteinte du taux d'emploi direct, la région Hauts-de-France enregistre un taux de 7,63 %, et dépasse même pour la fonction publique hospitalière l'obligation légale (taux de 6,66 %).

Au-delà du respect de la loi, la dynamique d'inclusion de nos employeurs est bien présente. L'intérêt démontré lors des événements, animations, webinaires... portés par le FIPHFP, et ses partenaires, est un indicateur des valeurs de solidarité mais aussi de recherches de pratiques RH s'appuyant sur la diversité, l'inclusion, et en s'appuyant sur la détection de compétences nouvelles dans une période où la Fonction publique se doit d'être attractive.

Pouvez-vous nous partager un événement ou un partenariat qui illustre le dynamisme de votre région en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ?

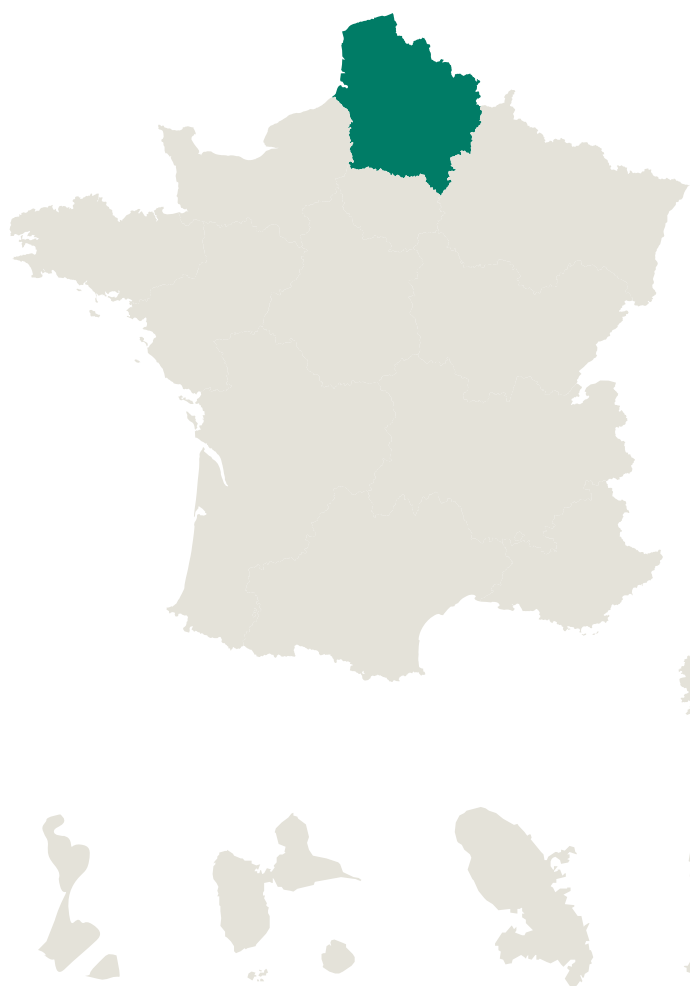
En 2025 nous avons déployé de nouveaux outils de sensibilisation au handicap sous des formes participatives : la Fresque au handicap, outil de sensibilisation créé par l'Agefiph Hauts-de-France, et l'escape game, mis en œuvre par l'UDAPEI 59, à destination de nos référents handicap. Ces nouveaux outils visent à la sensibilisation au handicap, amenant les participants à interroger leurs représentations ou pratiques, et notamment les pratiques managériales.

2025 a permis également de mettre en lumière les actions remarquables de nos employeurs lors de l'organisation de l'étape anniversaire du tour de France du FIPHFP qui s'est déroulée le 11 mars à Lille. A cette occasion des employeurs particulièrement investis dans leurs politiques handicap se sont vu remettre les trophées Emploi public et Handicap.

Si vous deviez résumer, en une phrase, l'action du FIPHFP en 2025 dans votre région, quelle serait-elle ?

Notre engagement en région repose sur une pratique partenariale forte, source de motivation, qui nous amène au travers de nos synergies à développer ou à renforcer nos actions : réunions territoriales, forum maintien et reclassement, rôle du référent handicap mutualisé FHF, échanges d'outils...





Sommaire

Actualités 2025
dans les Hauts-de-France

.....page 4

Chiffres
clés 2025

.....page 8

Comité local
Hauts-de-France

.....page 12

Actualités 2025

Une année riche en temps forts dans les Hauts-de-France



Les lauréats du Tour de France des 20 ans du FIPHFP dans les Hauts-de-France, le 11 mars 2025, dans les locaux de Sciences Po Lille.

Le Tour de France des 20 ans du FIPHFP fait étape dans les Hauts-de-France, le 11 mars

Le 11 mars 2025, les locaux de Sciences Po Lille ont accueilli la 2^e étape régionale du Tour de France des 20 ans du FIPHFP, marquant la première halte hors Île-de-France dans le cadre de la célébration du 20^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005 et de la création du Fonds. Cette étape a rassemblé une centaine de participants engagés pour une Fonction publique plus inclusive et accessible, offrant un moment d'échanges, de retours d'expériences et de perspectives pour l'avenir de l'emploi des personnes en situation de handicap dans les Hauts-de-France.

L'après-midi s'est ouvert par des discours d'**Isabelle Chavot**, directrice territoriale du handicap du FIPHFP, et **Séverine Baudouin**, directrice adjointe du Fonds, qui ont souligné le chemin parcouru depuis la création du FIPHFP en 2005 et les défis contemporains à relever pour renforcer l'inclusion professionnelle.

Un moment fort de la matinée a été la conférence animée par **Cédric Routier**, psychologue et directeur de recherche à l'unité HADéPaS (Université catholique de Lille), sur le thème : « 2005, 20 ans après : de quelques controverses autour du handicap ». Cette intervention a offert une réflexion structurée sur l'évolution sociale et institutionnelle du handicap et de l'emploi au cours des vingt dernières années. La séance s'est poursuivie avec le témoignage de **Valérie Vannier**, attachée territoriale au sein de la commune de Caudry, qui a partagé son expérience concrète de mise en œuvre de la loi et ses effets sur la citoyenneté et l'intégration des agents en situation de handicap.

Autre temps forts de cette étape : la remise des Trophées Emploi public et Handicap du FIPHFP pour les Hauts-de-France (HDF) a mis à l'honneur les initiatives innovantes menées localement par des employeurs publics. Les lauréats régionaux ont été :

- **Le Centre hospitalier de Valenciennes** récompensé dans la catégorie Recrutement et intégration pour sa politique d'apprentissage en faveur des personnes en situation de handicap.
- **La Métropole Européenne de Lille** primée pour ses dispositifs d'accompagnement et d'aménagement des postes en télétravail, favorisant le maintien dans l'emploi.
- **Le Département du Nord** distingué dans la catégorie Communication et sensibilisation pour son initiative du Baguel Quiz.
- **La Ville de Nieppe**, coup de cœur du public, pour l'intégration réussie d'une apprentie atteinte de trisomie 21.

Cet événement a mis en lumière la diversité des pratiques engagées dans les Hauts-de-France, tout en offrant un cadre d'inspiration et d'émulation pour d'autres employeurs publics souhaitant structurer ou renforcer leurs actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.



*Visionnez le film **Best of du Tour de France** dans les Hauts de France ici*



Le Tour de France des 20 ans du FIPHFP dans les Hauts-de-France, le 11 mars 2025, dans les locaux de Sciences Po Lille.



Atelier avec l'équipe FIPHFP HDF

Le déploiement d'outils participatifs et d'animation pour accompagner les employeurs publics

Les équipes du FIPHFP HDF intensifient le déploiement d'outils participatifs et d'animations innovantes à destination des employeurs publics pour renforcer la sensibilisation, les échanges et l'engagement autour du handicap au travail.

Parmi ces outils, la Fresque du handicap en emploi, créée par l'Agefiph HDF et adaptée à la Fonction publique par le FIPHFP, constitue un atelier interactif et ludique, pensé pour favoriser la compréhension collective des enjeux liés au handicap professionnel. Organisé en mai 2025 à Amiens et Lille, cet atelier invite les participants à manipuler des cartes concept et à réfléchir ensemble aux représentations, freins et leviers du handicap en milieu professionnel ainsi qu'aux causes et conséquences sur l'emploi. Ce format collaboratif, auquel le FIPHFP HDF a formé des référents handicap des employeurs publics et l'équipe nationale du FIPHFP, stimule les échanges, élargit la connaissance des réalités du handicap et ouvre la voie à des idées concrètes à adapter au sein des structures publiques.

En complément, les Rencontres Territoriales 2025 ont intégré un Escape Game dédié à la sensibilisation au handicap en milieu professionnel. Conçu par l'Adapei 59 comme une expérience immersive, ce jeu sérieux engage les employeurs publics, référents handicap et acteurs RH dans la résolution d'énigmes autour de la découverte des différentes typologies de handicap. Cette démarche ludique promeut la déconstruction des idées reçues et l'appropriation de bonnes pratiques inclusives dans un cadre participatif.

Le FIPHFP au cœur des Rencontres du maintien dans l'emploi et de la reconversion professionnelle

Le FIPHFP et l'Agefiph HDF ont co-organisé, le 4 novembre, à Lille, les 4^{èmes} Rencontres du maintien dans l'emploi et de la reconversion professionnelle : un forum dédié à l'accompagnement des agents et salariés en situation de handicap confrontés à des défis de maintien ou de changement de carrière.

Cet événement a rassemblé référents handicap, employeurs, partenaires et acteurs de l'emploi, favorisant des échanges concrets et des découvertes de dispositifs opérationnels.

La journée a été ouverte par une intervention de Sophie Fantoni-Quinton, praticienne hospitalière et professeur de médecine, spécialité de la santé au travail, qui a apporté un éclairage expert sur les enjeux des parcours de reconversion professionnelle et sur l'importance d'une démarche coordonnée entre santé, accompagnement et employabilité. La matinée, à destination des professionnels, a permis aux participants de s'informer sur les dispositifs mobilisables pendant un arrêt de travail, en cours de carrière ou lors d'une reprise après une absence prolongée, ainsi que de rencontrer des acteurs régionaux du maintien en emploi et de la reconversion.

L'après-midi, ouvert au public, a proposé un espace d'échanges et de rencontres avec des stands thématiques, offrant aux employeurs l'opportunité de présenter leurs structures et d'explorer des initiatives concrètes en faveur de l'inclusion professionnelle.

L'organisation de temps de co-développement à destination des référents handicap

Afin de répondre à la complexité croissante des situations de handicap rencontrées au sein des employeurs publics, des temps de co-développement à destination des référents handicap ont été mis en place.

Ces espaces d'échange entre pairs visaient à soutenir les référents dans l'exercice de leur mission, à favoriser la prise de recul sur leurs pratiques professionnelles et à encourager la co-construction de solutions adaptées aux situations rencontrées.

Ces temps de co-développement se sont déroulés une fois par mois, sous un format d'1h en visioconférence, et ont été animés par un facilitateur garantissant un cadre sécurisé, bienveillant et confidentiel. À partir de situations professionnelles concrètes apportées par les participants, les séances ont permis une analyse collective des pratiques, l'identification de leviers d'action et le partage de ressources et de bonnes pratiques. Cette démarche a contribué à rompre l'isolement des référents handicap, à sécuriser leurs interventions et à renforcer leur posture professionnelle.

Dans une logique d'évolution et de consolidation du dispositif, ces temps de co-développement évolueront en 2026, en présentiel, vers des temps d'analyse des pratiques professionnelles.



Un webinaire sur le rôle des médecins du travail dans le maintien en emploi dans la Fonction publique

Le Handi-Pacte HDF du FIPHFP a proposé, le 9 janvier, un webinaire dédié au rôle du médecin du travail dans le maintien en emploi des agents de la Fonction publique. Cette séance en ligne a rassemblé des médecins du travail, des référents handicap et des acteurs de l'accompagnement professionnel autour d'échanges pratiques sur les missions clés du médecin du travail dans le contexte des situations de handicap et de santé au travail.

L'intervention a porté sur l'importance de la prévention des risques, l'identification des situations à risque de désinsertion professionnelle, l'adaptation des postes et des rythmes de travail, ainsi que sur les modalités d'articulation avec les employeurs publics et les services de santé. L'objectif du webinaire était de renforcer les connaissances et les réflexes professionnels des médecins du travail, afin de favoriser une prise en charge précoce et coordonnée des agents confrontés à des difficultés de santé impactant l'emploi.



*Visionnez le replay
du webinaire ici*

Le FIPHFP, partenaire des Journées du Réseau Handicap de l'ANFH

Le FIPHFP a été partenaire, en novembre 2025, des Journées du Réseau Handicap de l'ANFH consacrées à la Période de Préparation au Reclassement (PPR), dispositif clé du maintien dans l'emploi pour les agents publics en situation de handicap. Isabelle Chavot, directrice territoriale au handicap du FIPHFP HDF, Fleur Sannier du Handi-Pacte territorial, et Karine Delannoy, Ressource Handicap Mutualisée (RHM) ont participé à ces rencontres.

Ces journées, organisées à Amiens et Lille, ont réuni des référents handicap, des responsables RH et des acteurs de la fonction publique hospitalière autour du cadre juridique et des modalités de mise en œuvre de la PPR, permettant d'approfondir la compréhension et l'application de ce dispositif au bénéfice des employeurs publics locaux.

À travers des interventions d'experts et des retours d'expérience, les participants ont exploré comment structurer une démarche PPR, intégrer les ressources du FIPHFP (outils, guides, aides financières) et co-construire des projets individualisés avec les agents concernés.



Le FIPHFP, partenaire des Journées du Réseau Handicap de l'ANFH.

Chiffres clés 2025 Hauts-de-France

(Déclaration 2025 – Situation au 31/12/2024) - Hors employeurs nationaux

Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).



7,63 %

Taux d'emploi direct

de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique (vs 7,15 % pour 2024)



6,04 %

dans la fonction publique d'État

(vs 5,64 % pour 2024)



6,66 %

dans la fonction publique hospitalière

(vs 6,20 % pour 2024)



8,58 %

dans la fonction publique territoriale

(vs 8,07 % pour 2024)



20 376

bénéficiaires de l'obligation d'emploi

(vs 18 943 en 2024)



1 463

dans la fonction publique d'État

(vs 1 353 pour 2024)



6 693

dans la fonction publique hospitalière

(vs 6 151 pour 2024)



12 220

dans la fonction publique territoriale

(vs 11 439 pour 2024)

Les BOE en 2025

Les BOE par statut

Non titulaires	9,26 %
Catégorie A	13,55 %
Catégorie B	19,88 %
Catégorie C	56,23 %
Ouvriers d'État	0,29 %
Emplois particuliers	0,80 %

Les BOE par catégorie

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,40 %
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	4,95 %
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,39 %
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,36 %
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,06 %
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	9,92 %
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,81 %
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,47 %
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	0,62 %
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	81,23 %
Travailleurs sur emplois particuliers	0,80 %

Les BOE par genre

Femmes	68 %
Hommes	32 %

Les BOE par âge

Jusqu'à 25 ans	1,05 %
26 à 40 ans	11,80 %
41 à 55 ans	50,47 %
56 ans et plus	36,69 %

Effectifs / BOE / TED par départements (employeurs assujettis)

Effectifs (ETR)

	FPE	FPH	FPT	Total
Aisne	201	10 430	10 434	21 065
Nord	14 781	46 305	71 934	133 020
Oise	949	10 949	14 099	25 997
Pas-de-Calais	5 243	19 354	33 406	58 003
Somme	3 064	13 412	12 566	29 042
Total	24 238	100 450	142 439	267 127

BOE

	FPE	FPH	FPT	Total
Aisne	12	677	772	1 461
Nord	917	3 114	6 596	10 627
Oise	40	682	966	1 688
Pas-de-Calais	330	1 373	2 984	4 687
Somme	164	847	902	1 913
Total	1 463	6 693	12 220	20 376

TED

	FPE	FPH	FPT	Total
Aisne	5,97 %	6,49 %	7,40 %	6,94 %
Nord	6,20 %	6,72 %	9,17 %	7,99 %
Oise	4,21 %	6,23 %	6,85 %	6,49 %
Pas-de-Calais	6,29 %	7,09 %	8,93 %	8,08 %
Somme	5,35 %	6,32 %	7,18 %	6,59 %
Total	6,04 %	6,66 %	8,58 %	7,63 %

Source : Recueil statistiques - DOETH 2025 - Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC



Recrutements et maintiens dans l'emploi

3 485 recrutements réalisés (vs 3 201 pour 2024)

226



dans la fonction publique d'État

940



dans la fonction publique hospitalière

2 319



dans la fonction publique territoriale

723 maintiens dans l'emploi (vs 763 pour 2024)

11



dans la fonction publique d'État

451



dans la fonction publique hospitalière

261



dans la fonction publique territoriale

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ;
PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux



2 447 475 €

contributions émises (vs 3 343 690 € en 2024)

303 602 €



dans la fonction
publique d'État

1 190 418 €



dans la fonction
publique hospitalière

953 455 €



dans la fonction
publique territoriale



5 813 347 €

d'interventions directes financées (vs 6 916 620 € pour 2024)

213 474 €



dans la fonction
publique d'État

1 068 981 €



dans la fonction
publique hospitalière

4 530 892 €



dans la fonction
publique territoriale

2 730 863 €

dans le cadre des aides plateforme
(vs 2 613 928 € pour 2024)

FPE.....	77 272 €
FPH.....	468 948 €
FPT.....	2 184 644 €

Dont **1 592 451 €** en faveur de l'apprentissage
(vs 1 696 590 € pour 2024)

FPE.....	16 462 €
FPH.....	88 307 €
FPT.....	1 487 682 €

3 082 484 €

au travers des conventions employeurs
(vs 4 302 692 € pour 2024)

FPE.....	136 202 €
FPH.....	600 034 €
FPT.....	2 346 248 €



7 conventions validées en 2025

en comité local pour un total de

4 881 400 €

1 primo convention

FPH..... 345 800 €

6 renouvellements : 4 535 600 €

2 dans la FPH.....	863 200 €
4 dans la FPT.....	3 672 400 €

Comité local Hauts-de-France



Fonction publique d'État

Le Préfet de région
ou son représentant

Titulaires

Céline COLLIER
Catherine MORIAUX

Suppléants

Gaëtan SANDER
Dominique LECOURT



Fonction publique hospitalière

Titulaires

Jean-Baptiste VASSET
Estelle BARDET

Suppléants

Sylvain HURÉ
Corentin GABILLY



Fonction publique territoriale

Titulaires

Christelle HIVER
Grégory LELONG
Nadège BOURGHELLE-KOS

Suppléants

Jean-Luc DETAVERNIER
Annie VERRIER
David DEWEZ

Organisations syndicales représentatives au plan national

Titulaires

Carole RICOUS
Jean-Claudia FRADI
Sébastien DESMAZIÈRES
Nathalie LIOTARD
Julien QUINTIN
Sylvie VINSARD
Olivier CANIAUX

Suppléants

Stéphane JENMAIRE
Valérie MOINE
Fabrice FOURNIER
Nicolas SORRIAUX
Eric DELANGUE
Fatima TAMBARET
Sylvain CAPLIEZ-
DEBACHY

Associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

Titulaires

Nathanaëlle DEBOUZIE
Jean-Marc D'HOOREN
Nathalie LANCIAL
Christelle PRIEUR

Suppléants

Isabelle ROUSSEL
Nelly DORME
Karine VAN LIERDE
Bernard COULON

Personnalités compétentes dans le domaine du handicap

Ivan TALPAERT
Muriel BOUDERT-DEVOS

Séances du comité local

- Mercredi 25 février
- Mercredi 3 juin
- Mercredi 14 octobre
- Mercredi 16 décembre

Glossaire

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

AS : appuis spécifiques

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller mobilité carrière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COG : Convention d'objectifs et de gestion

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFF : Direction générale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

ETP : Équivalent temps plein

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SMIC : Salaire minimum de croissance

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

UNEA : Union nationale des entreprises adaptées



2025

www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33

e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr



La gestion
administrative du
FIPHFP est assurée par
la Caisse des Dépôts
(CDC)

